

# **INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Rue René Lencou

81120 CASTRES

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018



D.B. Consultant  
39, avenue Augustin Malroux  
81100 Castres  
France  
Téléphone : + 33 (0) 5 63 72 07 89  
Télécopieur : + 33 (0) 5 63 72 29 37  
www.db-consultant.eu

# INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN

Association

Rue René Lencou

81120 CASTRES

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

---

A l'assemblée générale de l'association INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion la présidente du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Castres, le 27 mai 2019

Le commissaire aux comptes

DB CONSULTANT

Membre du réseau Deloitte & Associés

Fabien MATHIEU

# **INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Rue Lencou  
81120 Réalmont

---

## **COMPTES ANNUELS 31/12/2018**

**BILAN**

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE**

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	8 490	8 490				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				3 870	3 870	100.00
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	205 840	177 396	28 443	22 990	5 453	23.72
	Immobilisations en cours				20 833	20 833	100.00
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 899		2 899	17 366	14 467	83.31	
<b>Total I</b>	<b>217 228</b>	<b>185 886</b>	<b>31 343</b>	<b>65 059</b>	<b>33 717</b>	<b>51.82</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	6		6	1 995	1 989	99.70
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	202 172	498	201 674	325 568	123 894	38.05
	Autres créances	90 271		90 271	60 397	29 874	49.46
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	29 979		29 979	13 473	16 505	122.51	
Charges constatées d'avance (3)	5 244		5 244	2 883	2 360	81.85	
<b>Total III</b>	<b>327 671</b>	<b>498</b>	<b>327 174</b>	<b>404 317</b>	<b>77 143</b>	<b>19.08</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>544 900</b>	<b>186 383</b>	<b>358 516</b>	<b>469 376</b>	<b>110 860</b>	<b>23.62</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	119 195		119 195			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	40 837		83 501		124 338	148.91
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>27 135</b>		<b>124 338</b>		<b>97 203</b>	<b>78.18</b>
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 220		4 334		3 114	71.85	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	<b>52 443</b>		<b>82 693</b>		<b>30 249</b>	<b>36.58</b>	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	125 314		95 821		29 493	30.78
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>	<b>125 314</b>		<b>95 821</b>		<b>29 493</b>	<b>30.78</b>	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	35 854		4 746		31 108	655.50
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 395		42 786		7 391	17.28
	Dettes fiscales et sociales	92 795		178 553		85 758	48.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			4 297		4 297	100.00
	Autres dettes	500		800		300	37.50
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	16 215		59 681		43 466	72.83
	<b>Total IV</b>	<b>180 758</b>		<b>290 863</b>		<b>110 104</b>	<b>37.85</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>358 516</b>		<b>469 376</b>		<b>110 860</b>	<b>23.62</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

164 543      231 182

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	1 089				1 089	
Production vendue de Biens et Services	289 612		337 552		47 940	14.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	477 667		452 705		24 962	5.51
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	351 313		337 827		13 485	3.99
Collectes						
Cotisations	260		20		240	NS
Autres produits	5		27		22	81.49
<b>Total I</b>	<b>1 119 946</b>		<b>1 128 132</b>		<b>8 186</b>	<b>0.73</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	213 684		335 299		121 615	36.27
Impôts, taxes et versements assimilés	30 504		30 241		263	0.87
Salaires et traitements	664 257		721 271		57 014	7.90
Charges sociales	182 288		234 140		51 852	22.15
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 125		13 561		2 564	18.90
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	498				498	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	810				810	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	5 479		4 733		746	15.76
<b>Total II</b>	<b>1 113 645</b>		<b>1 339 246</b>		<b>225 601</b>	<b>16.85</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>6 301</b>		<b>211 114</b>		<b>217 415</b>	<b>102.98</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		2		58	56	96.19
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		2		58	56	96.19
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés		496		168	327	194.37
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		496		168	327	194.37
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		494		110	384	348.35
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		5 807		211 224	217 031	102.75
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		181		195 000	194 819	99.91
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 115		1 932	1 182	61.17
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		3 296		196 932	193 637	98.33
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		40		109 512	109 472	99.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		7 515		520	6 995	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		28 683			28 683	
<b>Total VIII</b>		36 238		110 032	73 795	67.07
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		32 942		86 900	119 842	137.91
Impôts sur les bénéfices (IX)				14	14	100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		1 123 244		1 325 122	201 879	15.23
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		1 150 379		1 449 461	299 082	20.63
<b>Solde intermédiaire</b>		27 135		124 338	97 203	78.18
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		27 135		124 338	97 203	78.18

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2017, à l'exception du règlement n° 2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture du 31 décembre 2018.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 880		
Installations générales agencements aménagements divers	10 236		
Matériel de transport	99 898		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 891		1 298
Emballages récupérables et divers	56 763		23 925
Immobilisations corporelles en cours	20 833		1 654
<b>TOTAL</b>	<b>221 621</b>		<b>26 876</b>
Prêts, autres immobilisations financières	17 366		3 699
<b>TOTAL</b>	<b>17 366</b>		<b>3 699</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>255 867</b>		<b>30 575</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		8 390	8 490	8 490
Installations générales agencements aménagements divers		5 856	4 380	4 380
Matériel de transport			99 898	99 898
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 185	26 004	26 004
Emballages récupérables et divers		5 130	75 557	75 557
Immobilisations corporelles en cours		22 486		
<b>TOTAL</b>		<b>42 657</b>	<b>205 840</b>	<b>205 840</b>
Prêts, autres immobilisations financières		18 166	2 899	2 899
<b>TOTAL</b>		<b>18 166</b>	<b>2 899</b>	<b>2 899</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>69 214</b>	<b>217 228</b>	<b>217 228</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 010	270	4 790	8 490
Installations générales agencements aménagements divers	2 838	1 188	1 959	2 067
Matériel de transport	95 554	3 530		99 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 343	2 708	9 179	22 873
Emballages récupérables et divers	50 063	8 428	5 119	53 372
<b>TOTAL</b>	<b>177 798</b>	<b>15 855</b>	<b>16 256</b>	<b>177 396</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>190 808</b>	<b>16 125</b>	<b>21 046</b>	<b>185 886</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	270				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 188				
Matériel de transport	3 530				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 708				
Emballages récupérables et divers	8 428				
TOTAL	15 855				
TOTAL GENERAL	16 125				

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 195				119 195
Réserves :					
Report à nouveau	83 501		124 338	248 676	40 837
RESULTAT DE L'EXERCICE	124 338			97 203	27 135
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	4 334		5 363	8 477	1 220
Provisions réglementées					
TOTAL I	82 693		129 701	159 950	52 443

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	95 821	29 493			125 314
TOTAL	95 821	29 493			125 314

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		498			498
TOTAL		498			498
TOTAL GENERAL	95 821	29 991			125 812
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 308			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 899	2 899	
Clients douteux ou litigieux	498	498	
Autres créances clients	201 674	201 674	
Personnel et comptes rattachés	17	17	
Divers état et autres collectivités publiques	15 585	15 585	
Débiteurs divers	74 669	74 669	
Charges constatées d'avance	5 244	5 244	
<b>TOTAL</b>	<b>300 586</b>	<b>300 586</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 854	35 854		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 395	35 395		
Personnel et comptes rattachés	33 982	33 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 540	43 540		
Autres impôts taxes et assimilés	15 272	15 272		
Autres dettes	500	500		
Produits constatés d'avance	16 215	16 215		
<b>TOTAL</b>	<b>180 758</b>	<b>180 758</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 892			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	11 559
Autres créances	74 660
Total	86 219

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 174
Dettes fiscales et sociales	48 414
Autres dettes	500
Total	55 088

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 244
Total	5 244
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 215
Total	16 215



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	2
Ouvriers	20
Total	35

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	125 314
Total (1)	125 314

L'association a des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière qui s'élèvent à 125314 € au 31/12/2018. Ces engagements ont été comptabilisés.

Ce calcul a été réalisé en tenant compte des paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : TVS 88/90
- taux d'actualisation : 1.57%
- règle applicable de la convention collective de l'animation
- l'initiative de départ revient au salarié
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée

##### Engagements reçus

##### Autres informations :

Provision pour risque : provision constituée pour faire face au risque de remboursement des aides perçues

Fonds dédiés : partie des ressources affectées à des projets non utilisée à la clôture de l'exercice

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Transferts de charges**

Nature	Montant
Transfert de charge achat	232
Remboursement formation et frais	27 444
Service civique	3 064
Indemnités journalières	242
Avantage en nature	212
Aide Etat (CUI, Contrat avenir, CDDI)	320 118
Total	351 312

# **INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN**

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Rue René Lencou  
81120 CASTRES

---

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018



D.B. Consultant  
39, avenue Augustin Malroux  
81100 Castres  
France  
Téléphone : + 33 (0) 5 63 72 07 89  
Télécopieur : + 33 (0) 5 63 72 29 37  
www.db-consultant.eu

# INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Rue René Lencou  
81120 CASTRES

---

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

---

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

##### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Castres, le 27 mai 2019

Le commissaire aux comptes

DB Consultant

Membre du réseau Deloitte

Fabien MATHIEU